

PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES

FOURNIR UN SOUTIEN AUX PERSONNES
AYANT UN HANDICAP

JUIN 2017



**PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES
FOURNIR UN SOUTIEN AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP
JUIN 2017**

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

ISBN 978-1-4605-1744-4 (PDF : française)
ISBN 978-1-4605-1743-7 (PDF: English)

Éducation. Emplois. Familles. Écouter et obtenir des résultats.

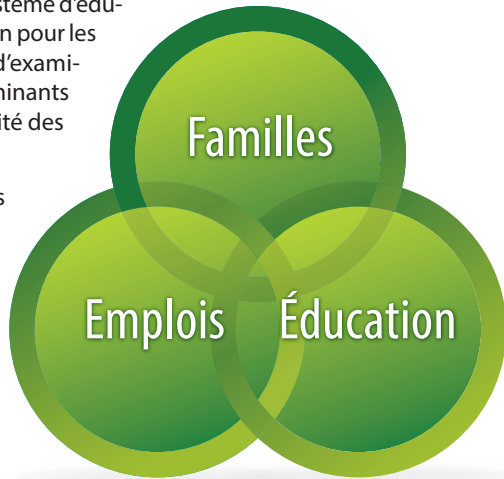
Tout comme les liens étroits qui unissent les familles de notre province, le gouvernement a relié trois plans importants qui, ensemble, amélioreront la vie de tous les Néo-Brunswickois pour les décennies à venir. Chaque plan est important en soi, mais chacun ne peut réussir sans les deux autres.

Le **Plan pour les familles du Nouveau-Brunswick** s'appuie sur les objectifs et les réalisations de notre **Plan de croissance économique** et de nos **Plans d'éducation de 10 ans**. Il va aussi de pair avec ces plans; ainsi, le gouvernement peut se pencher sur les questions importantes de façon holistique plutôt qu'en vase clos.

Pour que notre Plan de croissance économique soit réussi, il doit s'appuyer sur nos Plans d'éducation de 10 ans afin que notre main-d'œuvre soit innovatrice et bien formée. Pour prospérer, notre économie a aussi besoin des mesures de soutien social prévues dans le Plan pour les familles.

De plus, notre système d'éducation a besoin d'une économie forte pour que nos diplômés puissent trouver un emploi enrichissant ici, au Nouveau-Brunswick. Notre système d'éducation a également besoin du Plan pour les familles afin qu'il soit possible d'examiner de façon précoce les déterminants sociaux qui influencent la capacité des élèves à apprendre.

Enfin, notre Plan pour les familles a besoin d'une économie forte pour que des possibilités égales soient offertes aux femmes, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes ayant un handicap. Le Plan



pour les familles a aussi besoin d'un solide système d'éducation qui agira comme un égalisateur social.

Une approche intégrée comme celle-ci est importante, tout particulièrement quand un certain nombre d'initiatives du gouvernement touchent aux trois plans.

Par exemple, la littératie est essentielle à notre Plan de croissance économique, qui vise à conserver une main-d'œuvre instruite. La littératie est également un aspect crucial de nos Plans d'éducation de 10 ans dans le cadre duquel nous nous attendons à ce que les élèves fassent une transition en douceur entre apprendre à lire et lire pour apprendre. Enfin, la littératie est un élément clé du Plan pour les familles, particulièrement parce qu'elle renvoie à notre capacité à sortir les gens de la pauvreté.

D'autres initiatives relient également ces plans. Par exemple, un meilleur accès à des services de garderie de qualité et abordables présente un intérêt pour la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick tout comme pour le système d'éducation, car les élèves seront ainsi plus nombreux à être mieux préparés à leur première année d'apprentissage. Et, bien sûr, l'élargissement des services de garderie va dans le même sens que différentes initiatives du Plan pour les familles, comme la réduction de l'incidence de la pauvreté dans notre province.

Votre gouvernement a jeté les bases pour que ces plans travaillent ensemble en vue d'atteindre nos objectifs communs. Nous obtenons les meilleurs résultats lorsque nous travaillons ensemble et créons des plans intégrés axés sur ce qui compte le plus pour les Néo-Brunswickois et leur famille.

Ces trois plans vont de pair et créent une vision unifiée qui guidera votre gouvernement dans l'obtention de résultats basés sur les priorités que vous avez partagées avec nous.

Nos efforts collectifs permettront de faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Le plan du Nouveau-Brunswick pour les familles

Il est évident que les conditions socioéconomiques des gens influent considérablement sur leur santé et vice versa. Le *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles* part du principe qu'un système intégré de soins de santé et d'aide sociale permet aux populations vulnérables de mener une vie autonome, saine et productive.

L'intégration des soins peut être particulièrement avantageuse pour les segments vulnérables de la société qui ont de la difficulté à avoir accès aux soins en raison de leur isolement social ou d'autres obstacles. Ces segments peuvent comprendre les groupes défavorisés, les personnes aux prises avec une maladie chronique et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Le Plan pour les familles reconnaît également que la santé va au-delà des soins de santé et que tous les partenaires doivent travailler ensemble pour aborder les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Le fait d'agir sur ces facteurs renforce les

collectivités et profite à la société – la bonne santé importe à chaque personne, famille et collectivité et elle est essentielle au développement économique et social.

Le Plan pour les familles fait partie d'une approche intégrée pour aider à améliorer la vie des Néo-Brunswickois, et chacun de ses piliers fonctionne en association avec les autres de sorte à offrir une vision commune pour l'élaboration des programmes et la prestation de services. Les soins de compassion et les soins offerts dans la collectivité et à domicile, par exemple, sont des éléments importants du vieillissement en bonne santé et du soutien à apporter aux aînés. Le mieux-être joue aussi un rôle crucial dans la prise en charge et la prévention des maladies.

Par ailleurs, la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, de même que le logement abordable et le transport, ont des répercussions profondes sur le mieux-être. Les efforts visant un salaire égal pour un travail de valeur égale et la promotion de l'inclusivité sur le marché du travail sont essentiels pour réduire les obstacles qui empêchent les gens de participer pleinement à la vie communautaire. La lutte pour l'égalité des sexes est indispensable à tous les aspects d'une société saine, allant de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé et du mieux-être de toutes les personnes.

Chaque pilier constitue un point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de stratégies efficaces. Pour garantir le succès de chacun, une approche globale sera adoptée à l'intérieur de chaque secteur et dans l'ensemble des secteurs. Les intervenants auront aussi des possibilités de prendre des mesures coordonnées à différents niveaux d'influence, et ce, de façons variées.

Les sept piliers du Plan pour les familles

- 1 Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée
- 2 Promouvoir le mieux-être
- 3 Soutenir les personnes ayant des dépendances et des problèmes de santé mentale
- 4 Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés
- 5 Faire progresser l'égalité des femmes
- 6 Réduire la pauvreté
- 7 Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap

Introduction

Le Plan pour les familles tire non seulement parti des objectifs et des réalisations du Plan de croissance économique et des Plans d'éducation de 10 ans, mais il s'appuie également sur les initiatives et les stratégies actuelles du gouvernement, telles que le Plan d'action sur les questions touchant les personnes ayant un handicap, le Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap, la Stratégie du mieux-être, le Plan d'action pour la santé mentale, le Plan d'inclusion économique et sociale, la stratégie D'abord chez soi et la stratégie sur le vieillissement.

Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap est le fruit des efforts consentis dans ces domaines. Le plan repose sur les initiatives en cours, les engagements continus

et les commentaires des intervenants. Il vient préciser les buts à atteindre et les mesures à prendre pour répondre aux besoins des personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick, ainsi que les possibilités qui s'offrent à elles de travailler et de mener une vie productive. Il vise à leur donner l'égalité d'accès à l'éducation, à la littératie, à la formation, aux mesures de soutien appropriées et à l'emploi.

L'absence d'activité sur le marché du travail a de très lourdes répercussions sur la pauvreté des personnes ayant un handicap, qui se heurtent également à d'importants défis en matière d'éducation et de formation. Les buts et les mesures précisés dans ce plan permettront aux personnes ayant un handicap de gagner en autonomie et d'être pleinement des membres participants de leurs collectivités. Des initiatives de changement, des politiques efficaces, de meilleurs services et l'instauration d'une culture de collaboration permettront d'y arriver.

Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap est en outre facilité par les initiatives déjà en cours dans le cadre des activités de l'Unité d'exécution des priorités relatives à la famille. Les unités d'exécution des priorités sont chargées de coordonner les initiatives interministérielles dans le but de réduire sensiblement la réflexion cloisonnée et d'améliorer l'accès à des services et à des programmes de qualité. Une de ces initiatives a particulièrement une incidence générale sur l'amélioration des perspectives d'emploi pour les personnes ayant un handicap. L'accent est mis sur l'achèvement du travail relatif au *Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap* afin de combler le fossé en matière d'emploi et d'offrir des mesures de soutien efficaces.

Ces initiatives préparent le terrain pour un plan d'action solide portant sur les domaines d'intervention décrits dans les pages qui suivent.

Domaines d'intervention

Même si des progrès marqués ont été réalisés pour répondre aux besoins des personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick, il reste beaucoup à faire. Les personnes ayant un handicap doivent souvent faire face à des problèmes complexes, et les solutions efficaces exigent une approche coordonnée entre les divers intervenants de chaque secteur de la province. Un accès égal aux possibilités d'éducation, de littératie, de formation, de soutien et d'emploi permettra à de nombreuses personnes ayant un handicap de travailler et de mener une vie productive.

Éliminer les obstacles à une vie saine, active et bien équilibrée. Il sera essentiel de favoriser une bonne santé physique et mentale et le mieux-être général dès le jeune âge pour que les personnes ayant un handicap bénéficient de toutes les mêmes possibilités. D'autres mesures sont en outre nécessaires pour améliorer la disponibilité de moyens de transport et de logements accessibles et abordables, ainsi que de services en santé mentale au Nouveau-Brunswick. Des mesures de soutien et des services efficaces ne seront possibles que par une planification stratégique et concertée de l'ensemble des ministères, des collectivités, des fournisseurs de service, des associations professionnelles et des particuliers à mesure que la province se rapproche d'une vision de créer des collectivités inclusives qui tiennent compte des besoins changeants de toute personne au cours de sa vie.

Mesures

- Réduire le niveau global de pauvreté chez les personnes ayant un handicap et leur famille, et veiller à ce que toute personne ayant un handicap ait accès à un logement et à un moyen de transport abordables, peu importe où elle vit au Nouveau-Brunswick. Cette mesure sera avancée par des initiatives d'habitation telles que les suppléments au loyer transférables et le programme d'amélioration.
- Accroître le nombre de personnes ayant un handicap de tout type et de tout âge qui participent régulièrement à des activités récréatives bonnes pour la santé et le mieux-être.
- Régler certains problèmes liés à l'accès aux services pour les personnes ayant un handicap, peu importe où elles vivent dans la province.

Éliminer les obstacles importants à l'obtention et au maintien d'un emploi. Les personnes ayant un handicap représentent un bassin de talents sous-utilisé. Il est possible de réduire efficacement les disparités sur le plan de l'emploi en embauchant un effectif aux capacités diversifiées. Les recherches démontrent que l'amélioration des possibilités d'emploi pour les personnes ayant un handicap présente des avantages clairs du point de vue socioéconomique et que l'accentuation de la diversité améliore les revenus et enrichit les vies d'un groupe sous-utilisé qui contribue de façon importante à la société. En outre, il faut déployer des efforts pour reconnaître et soutenir les possibilités d'entrepreneuriat qui s'offrent aux personnes ayant un handicap.

Mesures

- Veiller à ce que les fournisseurs de service soient responsables de l'assurance de la qualité et de la prestation équitable de tous les programmes et services mis à la disposition des personnes ayant un handicap.
- Explorer des options afin d'offrir aux employés la possibilité de demander des arrangements de travail flexibles.
- Travailler avec des organismes communautaires pour aider les personnes ayant un handicap à faire la transition et à atteindre leurs objectifs d'emploi.
- Explorer des options pour améliorer les possibilités de travail indépendant.



Préparer les intéressés à une transition fructueuse et améliorer l'accès à l'emploi ou à une éducation/formation continue. La mise en place de politiques et de programmes solides soutenant une transition fructueuse soulignera le fait que nous reconnaissons l'importance et la valeur de préparer les jeunes en vue du marché de travail ou de la poursuite de leurs études. De plus, offrir un accès accru aux possibilités de formation continue et d'emploi contribuera à améliorer les résultats obtenus par les personnes ayant un handicap.

Mesures

- Améliorer l'accès, la transition et la participation des personnes ayant un handicap aux études postsecondaires et à l'emploi.
- Travailler avec les collectivités et les organismes de service afin d'aider plus efficacement les personnes ayant un handicap à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi.

Sensibiliser le public et faire la promotion de pratiques exemplaires pouvant aider les personnes à atteindre leurs objectifs. La sensibilisation du public, et des employeurs en particulier, au sujet du potentiel des personnes ayant un handicap en tant qu'employés et propriétaires d'entreprise contribuera à accroître les possibilités d'emploi. Pour ce faire, il faut engager un véritable dialogue avec les employeurs, les informer, puis les sensibiliser aux avantages, aux possibilités et aux responsabilités qu'entraîne l'embauche d'une personne ayant un handicap.

Mesures

- Accroître les connaissances sur les pratiques d'inclusion novatrices et efficaces au sein du marché du travail.
- Prendre des mesures pour mieux faire connaître et promouvoir les mesures de soutien à l'emploi et les services offerts à la fois aux personnes ayant un handicap et à leur employeur.

Réduire les obstacles à l'accès. Veiller à ce que les personnes ayant un handicap, le gouvernement et les organismes de services communautaires aient accès à de l'information à jour sur les programmes et les services efficaces, ainsi que sur des pratiques fondées sur des données probantes, réduira les obstacles à l'accès et améliorera également les résultats. Une approche globale de la prestation des services fondée sur les besoins de chaque personne permettra d'obtenir des résultats positifs au sein de la collectivité et du marché du travail.

Mesures

- Veiller à ce que les personnes ayant un handicap aient un accès équitable aux services et aux mesures de soutien dont elles ont besoin, en s'attardant davantage aux populations mal desservies ainsi qu'aux disparités géographiques.
- Aider les personnes dans le besoin à mieux s'orienter dans le système gouvernemental des programmes et des services en veillant à ce que l'information sur les mesures de soutien et les ressources soit facilement accessible.

Conclusion

Les personnes ayant un handicap souhaitent être reconnues comme des membres importants qui contribuent à la société. Elles veulent avoir la possibilité de participer au marché du travail et dans leur collectivité. L'atteinte des buts et des mesures prévues dans ce plan nous permettront de **Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap** et de concrétiser tous les autres éléments du Plan pour les familles, puisque ces deux aspects agissent en synergie afin de maximiser nos résultats et nos possibilités.

Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap vise à s'assurer que ces personnes sont reconnues pour leurs compétences et leur potentiel, deviennent des membres actifs du marché du travail et ont accès aux services et aux mesures de soutien dont elles ont besoin pour participer pleinement à la société. Lorsque les obstacles à la participation communautaire sont éliminés, les gestes posés par chaque personne prenant part à sa collectivité favorisent la pleine contribution des personnes ayant un handicap.